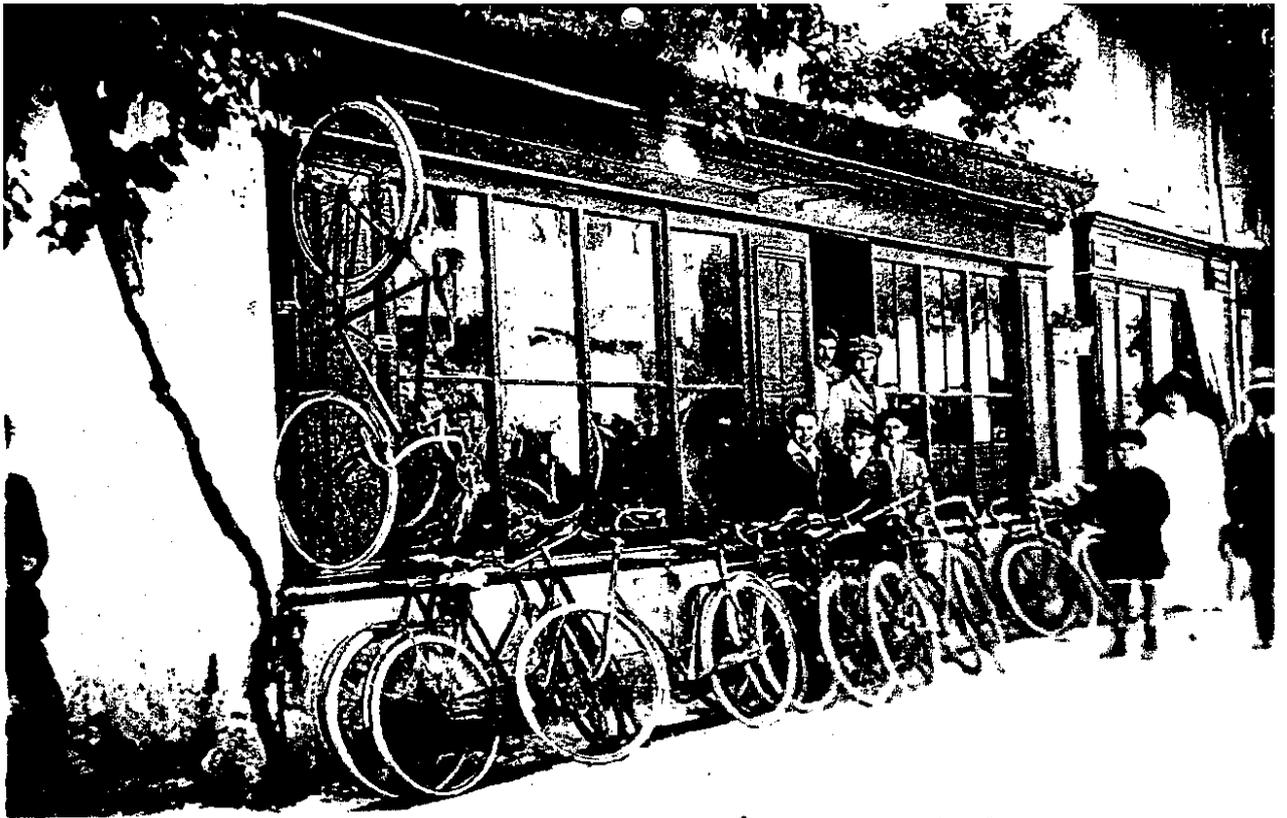


La Petite Gazette

"A Saint Gontran si la température est belle,
arrivent les premières hirondelles"

Open



Mars 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègitrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

Issigeac et son canton

Sommaire MARS 2009.

Le Mot du Maire

Répertoire

p.1

Quoi de neuf à Issigeac ?

p.1

↳ Locations

↳ La Petite Gazette : dépôt articles

↳ Appel aux bonnes volontés

↳ Informations Municipalité

↳ Service Garde Médecins

↳ A propos de la Petite Gazette

↳ Service de Garde Pharmacies

↳ Printemps des Poètes

↳ Urbanisme

↳ UAI

↳ Déchetterie : Horaires

↳ Aînés Ruraux

↳ Distribution électronique Gazette

↳ Paroisse St Martin des Vignes

↳ Bibliothèque Municipale

↳ SIVOM à la Carte

↳ Permanences M. Garrigue

↳ Transport Scolaire

↳ Etat-Civil

Que se passe t-il sur le canton ?

p.8

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.13

Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

Fin janvier, notre région a été touchée une nouvelle fois par la tempête. Quelques signes apparents des dégâts provoqués par les rafales de vent subsistent encore mais dans l'ensemble tout est rentré dans l'ordre.

Soyons clairs pour ne pas partir dans de faux débats et de faux procès ; face à cette situation exceptionnelle, la mobilisation du personnel de l'Etat, des collectivités territoriales et des agents d'ERDF et de France Télécom a été exemplaire et doit être saluée.

La tempête nous a rappelé une fois de plus la nécessité d'avoir un service public de qualité. Contrairement à une entreprise privée qui raisonne en terme de rentabilité, seule une entreprise publique soucieuse de l'intérêt général peut mobiliser des milliers d'agents rapidement 7 j sur 7, 24h sur 24, pour rétablir ce bien devenu vital aujourd'hui qu'est l'électricité.

A Issigeac, ce courant électrique tant attendu est revenu le mardi. La vie a pu alors reprendre son cours normal. L'absence de chauffage, de téléphone, d'alimentation électrique pour les appareils ménagers commençaient à poser de sérieuses difficultés dans notre vie quotidienne. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il y a neuf ans, certaines familles avaient du attendre 3 semaines pour retrouver l'électricité.

Heureusement, nous avons eu le privilège de ne pas manquer d'eau grâce à la mise en place rapide d'un groupe électrogène sur le site de la station de pompage. Suite à ces événements, le Syndicat d'eau potable a pris la bonne décision de laisser une génératrice sur place en permanence pour assurer une alimentation électrique en secours.

En ces circonstances exceptionnelles, nous avons essayé de faire tout ce qui était en notre pouvoir pour que la situation redevienne normale. A titre d'exemple, l'ensemble de la voirie était à nouveau praticable dès le samedi après-midi. Encore une fois, on peut rendre hommage aux pompiers pour leurs nombreuses interventions, en particulier pour faire face aux inondations dans certaines maisons. En tant que maire, je suis intervenu sur France Bleue Périgord et Radio 4 Cantons pour donner des informations sur la situation à Issigeac et je tiens à remercier ces radios qui représentaient nos seules sources de communication. Lorsque le téléphone filaire fonctionnait, j'étais en relation avec les cellules de crise de la Préfecture et d'ERDF mais les informations concernant la situation sur le terrain se faisaient rares. Le fait d'avoir signalé les risques de pollution du réseau d'assainissement collectif a fait prendre conscience à ERDF qu'il fallait rétablir l'électricité le plus rapidement possible à Issigeac.

Les principaux risques de mise en danger des vies concernaient les personnes âgées seules, sans famille. Avec les services du SIAS, nous avons tâché de leur apporter l'aide nécessaire dans la mesure du possible.

Il faut remercier toutes les personnes qui ont prêté leur groupe électrogène. Cette solidarité nécessaire a été la bienvenue.

Il n'en demeure pas moins que le moment est venu de tirer un certain nombre de leçons de cet événement météorologique.

Nous allons prendre des mesures afin que le restaurant scolaire puisse être alimenté par un groupe électrogène suffisamment performant pour éclairer et chauffer les grandes salles, créant ainsi un lieu d'accueil et d'information connu de tous. Les cuisines équipées d'appareils au gaz pourront assurer une nourriture chaude. Un téléphone filaire sur place apparaît indispensable.

Quelques élus qui sont souvent eux-mêmes touchés au niveau familial par les effets de la tempête ne peuvent intervenir efficacement auprès de tous les administrés de la commune. Il est nécessaire de s'organiser par quartier en désignant des personnes ressources qui se déplaceront sur chaque secteur et feront remonter les besoins à la cellule de crise située au restaurant scolaire.

Ces actions préventives collectives ne doivent pas remplacer les mesures individuelles à prendre pour prévoir les moyens d'assurer un minimum de chauffage et d'éclairage dans sa maison. On ne peut pas tout attendre de la collectivité, chacun doit également faire preuve de solidarité, être vigilant et apporter son aide aux personnes en difficulté de son entourage proche.

Ces désagréments de la vie quotidienne ne sont rien comparés au drame que représente le décès accidentel d'un jeune de 20 ans de notre commune. Devant ce douloureux coup du sort, nous sommes à la fois tristes et déçus. Au nom du Conseil municipal et de tous les administrés de la commune, j'adresse nos plus sincères condoléances à la famille.

J'espère consacrer mon prochain mot du Maire aux bonnes nouvelles et aux projets de la commune.

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE
☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES :
 - ↳ Carole BICHON, Christine MARIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER - rue des Petites Boucheries à Issigeac
☎ 05.53.74.85.58
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ↳ Monsieur CABRERA Norbert
(Issigeac)
 - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
 - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
 - ↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN
(Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☞ OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

☞ PEDICURE-PODOLOGUE:

↳ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ POMPIERS : ☎ 18

☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ ASSISTANTE SOCIALE :

↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63

☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

- ☞ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
 - ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↳ Tracteur et gribroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 03 MARS 2009

S'ADRESSER A LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Les journées consacrées aux petits travaux d'embellissement du bourg auront lieu le lundi 09 et mardi 10 mars 2009.

The next days for you to assist us in small improvements will be in March Monday 09 et Tuesday 10.



SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) MARS/AVRIL 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

MARS:	☒ Du 28 février au 06 mars	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 07 au 13 mars	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 14 au 20 mars	☞ LA HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 21 au 27 mars	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
AVRIL:	☒ Du 28 mars au 03 avril	☞ PLISSON/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 04 au 10 avril	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 11 au 17 avril (Pâques inclus)	☞ PLISSON /Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 18 au 24 avril	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 25 avril au 1 ^{er} mai inclus	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11



URBANISME

PC 0002 : VANTOME : construction maison

DP 0003 : DOUCHET : Rénovation vitrine

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.



À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 31 MARS 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

2
4



DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Mercredi** :
☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.
- ☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :

- ☞ « Atlantis » David Gibbins
- ☞ « Un matin sur la terre » Christian Signol
- ☞ « Caravane de rêves » Shah Idries

Albums Jeunes:

- ☞ « Bravo, Petit Sam ! » Amy Hest
- ☞ « le Monde Nounouille » Marie Nimier
- ☞ « Le Petit Secret de Gaspard » Bettie Elias

CD:

- ☞ « Le tourment des lunes » Gadabzen
- ☞ « Crossroads » Elmore James
- ☞ « Timpano » Donkey Shonk
- ☞ « Machtgesang » Schubert Franck

Ω MONSIEUR L'OURS du 13 février au 27 mars 2009 à la bibliothèque municipale Ω

De l'ours blanc du pôle au grizzli des rocheuses américaines, au compagnon en peluche de notre enfance à cajoler jusqu'à Winnie le gourmand, de l'ours bibelot à l'ours amulette des peaux-rouges, voici présentés les mille et un visages d'un animal qui hante l'imaginaire humain depuis la nuit des temps...
Nombreux ouvrages, affiches, tenture ours, ours peluches, etc....

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS :

Mercredi 11 mars 2009 : A partir de 16h00 - 2 séances de 30 mn

Dans un climat convivial, une atmosphère chaleureuse, des lectures à voix haute autour de l'ours vous seront proposées par Michelle et Véronique à la bibliothèque.



LA MAISON DE QUIT

L'atelier de retouche, mercerie situé Rue de Cardenal assure maintenant un dépôt de pressing. Ouvert tous les après-midi du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le dimanche matin, jour de marché

PERMANENCE de Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne (sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	02 MARS	VENDREDI	06 MARS	SAMEDI	07 MARS
09H30	MAURENS	09H30	SIGOULES	15H00/17H00	BERGERAC
11H00*	LA FORCE	11H00	EYMET		
LUNDI	09 MARS	VENDREDI	13 MARS	SAMEDI	14 MARS
09H30	BEAUMONT	09H30	LE BUISSON	15H00/17H00	BERGERAC
11H00	ISSIGEAC	11H00	MONPAZIER		
LUNDI	16 MARS	/	/	SAMEDI	21 MARS
09H30	VELINES	/	/	15H00/17H00	BERGERAC
11H00	VILLEFRANCHE DE LONCHAT	/	/		
LUNDI	23 MARS	/	/	SAMEDI	28 MARS
09H30	MOULEYDIER	/	/	15H00/17H00	BERGERAC
11H00	LALINDE	/	/		

*La Force : Rue des Anciennes Ecoles



ÉTAT-CIVIL

Arnaud CASTANIER est décédé le 04 février 2009 à l'âge de 20 ans.

« *Merci pour vos témoignages d'affection* »

Une peine effroyable nous a frappés de plein fouet ce 04 février, notre garçon de 20 ans a perdu la vie dans un accident de la circulation.

Immédiatement tout le village s'est resserré pour nous offrir un soutien affectif très fort qui nous a portés et aidés en mettant un baume apaisant sur nos blessures. Notre tragédie est devenue celle de tous et nous n'étions plus isolés dans notre douleur.

Merci à tous et à chacun, merci pour votre spontanéité, merci d'avoir organisé des collectes, merci pour toutes ces fleurs, merci de votre présence à l'église et au cimetière, témoignage d'affection si palpable qu'il a rendu notre peine moins lourde.

Merci à la Municipalité, aux élus et aux personnels de Mairie qui ont facilité toutes les démarches administratives si pénibles. Un merci tout particulier à Françoise pour son dévouement sans limite et un autre pour les copines qui se sont chargées des repas dans ces moments difficiles.

Nous ne savons pas si nous allons pouvoir vous témoigner toute la reconnaissance que nous vous devons à tous mais sachez que vous êtes formidables ! Voir cette solidarité spontanée et naturelle fait chaud au cœur et nous fait réaliser que l'amitié et l'affection sont toujours des valeurs sûres !! «

Florence et Jean-Paul Castanier



LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'**AVRIL 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 24 MARS 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de MAI 2009.



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ D'ISSIGEAC

↳ POISSONNIER : Il n'y aura plus de stand de poissonnerie à Issigeac le vendredi matin.

↳ HYDROCARBURES et PRODUITS POLLUANTS : Nous vous rappelons qu'il est formellement INTERDIT de faire brûler tous matériaux contenant des matières polluantes (plastiques, huiles, pneus...etc) sous peine d'amende.

↳ AIRE DE JEUX POUR ENFANTS : Dans le cadre de la rénovation de l'Aire de Jeux pour enfants située sur le Tour de Ville, la Municipalité vient d'acquérir un ensemble de modules. Le parc sera mis en place pour les prochaines vacances de Printemps.

↳ FRELONS ASIATIQUES : Un plan de piégeage départemental est en préparation au niveau de la Préfecture. Nous attendons d'être informés de l'exécution de ce plan et nous vous demandons toutefois d'être vigilants et de nous signaler tous les nids que vous pourriez découvrir sur vos propriétés ou sur la voie publique.

↳ COLUMBARIUM : La commune a acquis un columbarium. Les travaux de mise en place débuteront au mois d'avril 2009. Les modalités d'acquisition des emplacements seront à définir lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.



DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DE LA PETITE GAZETTE

Nous vous informons qu'il est dorénavant possible de recevoir la Petite Gazette par e-mail.

Pour cela, il vous suffit de nous contacter par mail à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr).



"Dire-lire, mots badins, mots chagrins..."

Dans le cadre du Printemps des poètes 2009 dont le thème pour 2009 est : "en rires"

Lecture à deux voix au fil des sons. à l'atelier "Claire et Dominique COUR" rue de l'ancienne poste à Issigeac. Renseignements: 05 53 58 75 24

Dimanche 08 mars: 15h et 17h, voix: M. Baudrier et C. Cour, monocorde: D. Cour

Dimanche 29 mars: 15h et 17h, voix: Y. Martinez et C. Cour, monocorde: D. Cour

www.printempsdespoetes.com



U.A.I

○ L'équipe Première renoue avec le succès avec 3 victoires consécutives, une à domicile contre Cancon puis 2 à l'extérieur au Caoulet et à Prigonrieux. Elle reste classée à la 3^{ème} place derrière Montignac qui caracole en tête mais à un point de Port-Ste-Marie et ex-aequo avec Daglan. La qualification pour les phases finales est une hypothèse raisonnable à 4 journées de la fin des matchs de poule. Nous souhaitons surtout plus de régularité dans le jeu. On joue superbement contre Cancon, puis on "rame" dans un jeu brouillon et approximatif à Prigonrieux pour ne gagner que par un point d'écart contre les derniers de la poule, alors qu'on aurait logiquement dû ramener le bonus offensif. Nous aurons récupéré pour recevoir le leader Montignac ce 22 février les frères Lachaize, V. Mazzocco, Yannick Bigot + le retour de F. Burger après 1 mois $\frac{1}{2}$ d'absence. Vous connaîtrez le résultat lorsque vous lirez cet article.

○ Félicitations à Ghislaine et Yannick Bigot pour la naissance de leur petit garçon Lenny, un futur rugbyman ?

○ L'équipe II a peu joué du fait de forfaits adverses. A noter une victoire sans appel à Prigonrieux sur le score sans appel de 40 à 5. Les progrès de Baptiste Chauveau sont remarquables, il a déjà une fesse sur le banc des remplaçants de la Première après seulement 6 mois de rugby. Bon sang ne saurait mentir !

○ L'UAI est à nouveau en deuil. Notre secrétaire Jean-Paul Castanier a eu l'immense douleur de perdre son fils Arnaud à la suite d'un accident de voiture. Arnaud nous a quitté à 20 ans, l'âge où l'on mord la vie à pleines dents. Il avait joué à l'école de rugby puis avait été champion du P.A. en cadets. Nous nous associons à la peine de Jean-Paul et Florence.

○ Nous souhaitons une meilleure santé à notre trésorier-adjoint, Charlie Burger, qui vient de connaître quelques soucis. Nous avons hâte de le revoir au stade avec son oeil toujours aussi vif et son humour moqueur.

○ La Fête de la Soupe et du Vin "Lou Chabrol" se précise. Retenez la date du 12 avril (dimanche de Pâques). Du fait des travaux de l'église, la fête se déroulera sur le parking de la Banège sous un chapiteau de cirque de 900 m². Le matin, un concours de pêche sera ouvert aux enfants de 12 ans et moins (accompagné d'un parent).

Mesdames et Messieurs les cuisiniers, pensez d'ores et déjà à concocter la recette de la soupe qui vous fera gagner le concours ouvert aux particuliers et aux associations.

Bien entendu, il y aura les jambons à la ficelle et le banquet de 500 couverts.

Nouveauté : deux attractions en occitan devraient animer le marché dominical et le chapiteau ; une occasion de nous remémorer les racines occitanes de notre région tout en s'amusant.

Nombre d'associations et de viticulteurs nous ont donné leur accord pour tenir un stand afin d'y vendre leurs soupes ou leurs vins. Nous les inviterons par courrier courant mars pour une réunion préparatoire.

En outre la veille, le samedi soir, il y aura animation musicale accompagnée de karaoké, avec buvette et plancha.

○ Les matchs de mars : seulement 2 rencontres à l'extérieur,

❖ Le 8 à St Vite

❖ Le 22 à Monpazier.

○ Prochaine réunion du Bureau avancée exceptionnellement au **mardi 3 mars** à 20h30.

Site : www.ua-issigeac.new.fr Courriel : ua.issigeac@wanadoo.fr



AÎNÉS RURAUX

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE FEVRIER 2009

***Mardi 27 janvier** a eu lieu l'Assemblée Générale, beaucoup de participants bien que le temps n'était pas favorable - Un succulent repas nous a été servi à Bouniagues.

***Mardi 3 février** : renouvellement du bureau

Assemblée Générale

Suite à l'Assemblée Générale du 27 Janvier 2009, le bureau s'est réuni le Mardi 3 Février en vue de procéder à la nouvelle structure de notre Association. Renouvellement du bureau :

- * Présidente d'Honneur : Mme Denise AVEZOU
- * Président : René LINDMANN
- * Vice Président : Amédée LASSERRE
- * Trésorière : Marguerite BELEYMET
- * Trésorière Adjointe : Florence CASTANIER
- * Trésorière adjointe suppléante : Hélène AGULLO
- * Membres du bureau : Solange DALLA VALLE - Jean-Claude DROUARD - Christiane GELLOT - René MIGNÉ - Hélène POUJOL - Jean-Pierre VITRAC

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau et nous les remercions d'avoir rejoint notre équipe.

La réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance autour du verre de l'Amitié, nous avons eu la joie de déguster les délicieuses crêpes faites par Marie-Claude, nous y avons fait honneur - Merci Marie-Claude d'avoir passé autant de temps pour nous faire plaisir.

Toute l'Equipe remercie les Adhérents qui nous ont fait confiance, et nous ferons le maximum afin de ne pas les décevoir.

ACTIVITES A VENIR

***Mercredi 11 mars** : Belote inter Clubs à la salle des fêtes de Monsaguel

***Vendredi 20 mars** : repas « cochonnailles » salle des fêtes de Monsaguel (voir affiche)

***Dimanche 29 mars** : loto à la salle des fêtes de Bouniagues (voir affiche)

***Lundi de Pâques 13 avril** : grand loto du printemps sous chapiteau de 900 m² à Issigeac animé par Benoit

Le CLUB des AINES RURAUX du CANTON D'ISSIGEAC

Se propose de vous recevoir dans le cadre d'une
rencontre INTER CLUBS

Le vendredi 20 mars
salle des fêtes de Monsaguel

A un repas annuel Animé Dansant
LE REPAS COCHONNAILLES

Au menu : Apéritif KIR et ses amusettes, Jimboura,
Boudin - Rillettes, Fricassée de porc à l'ancienne,
Saucisses lentilles, Salade, Salade de fruits, Vin
rouge - rosé - café - mousseux

<<<< *apporter son couvert* >>>>

11 heures séance d'informations du S I A S sur les
aides ménagères et le portage de repas à domicile
Avec le Président du SIAS d'Issigeac et d'Eymet

En espérant vous voir nombreux

Accueil à partir de 10 heures pour les beloteurs, 12
heures 30 repas. Prix du repas 17 euros, Chèque à
l'ordre les Aines Ruraux à l'inscription.

Réservation avant le 15 mars

05.53.58.70.83 ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54

BOUNIAGUES

DIMANCHE 29 mars 2009

Salle des Fêtes à 14 h

**SUPER LOTO des AINES RURAUX
D'ISSIGEAC**

Nombreux Lots

UN BON D'ACHAT de 180 euros

Une panier gastronomique valeur de 80 euros, 2
bons d'achat de 35 euros, 4 canards gras avec
foie des lots de magrets, 2 demies longues de
porc.

,2 coffrets du Perigord - des filets garnis,
cartons de vin, plateaux de fromages, plateaux de
fruits, apéritifs,

12 parties plus 4 lignes dont 2 cartons secs
le carton 1 euro, 6 cartons 5 euros, 13 cartons 10
euros

buffet -

bourriche 12 lots 6 magrets

buvette -

un lot au voisin de gauche et de droite au carton
plein

Nota:

Pour les personnes qui n'ont pas encore pris leur
timbre 2009 il est disponible tous les mardis à la
salle l'Oustal à partir de 14 heures au prix de 15
euros. Chèque à l'ordre Aines Ruraux (envoyer le
chèque au président par la poste). Le calendrier
2009, le compte rendu du Club et le timbre vous
seront remis par la poste - Tel; le 05 53 58 70 83 ou
à la Trésorière Madame Beleymet Tel 05 53 58 73
03

Pensez à retenir les places pour les sorties à
venir : l'Ange Bleu le jeudi 14 mai, inscription avant
le 30 mars - les Merveilles du Jura Franco Suisse
du lundi 6 au dimanche 12 juillet, inscription avant le
15 mars,

Il y a encore quelques places disponibles. Un séjour
le vendredi 4 et 5 septembre la Camargue. Les
personnes n'ayant pas la documentation pour les
sorties peuvent téléphoner au 05 53 58 70 80 au
Président.



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

MARS 2009

Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
<u>Dimanche 1^{er} -</u> 1 ^{ère} de Carême	09h30	Faux	<u>Samedi 21</u>	17h30	Sigoulès
	11h15	Eymet	<u>Dimanche 22</u> <u>4^{ème} de Carême</u>	09h30	Faurilles
<u>Samedi 07</u>	17h30	Sigoulès		10h00	Singleyrac (anciens combattants)
<u>Dimanche 8</u> <u>2^{ème} de Carême</u>	09h30	Monsaguel		11h15	Eymet
	11h15	Eymet	<u>Samedi 28</u>	17h30	Fonroque
<u>Samedi 14</u>	17h30	Rouffignac de Sigoulès	<u>Dimanche 29</u> <u>5^{ème} de Carême</u>	09h30	Boisse
<u>Dimanche 15</u> <u>3^{ème} de Carême</u>	09h30	Bouniagues		11h15	Eymet
	11h15	Eymet			



SIVOM A LA CARTE D'ISSIGEAC

↳ NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Compte tenu de la mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), les horaires du SIVOM vont être modifiés et élargis à compter du 01 février 2009.

*Lundi : 9h15 - 12h15 ouverture au public

*Mardi : 13h30 - 17h30

*Mercredi : 9h - 12h ouverture au public

*Jeudi : 13h30 - 17h30

*Vendredi : 9h15 - 12h15 / 13h30 - 15h30 ouverture au public



TRANSPORT SCOLAIRE DU SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE ISSIGEAC-FAUX

Circuit de transports scolaire n°2 : ISSIGEAC - ST AUBIN - FAUX - BOISSE - ISSIGEAC
Année scolaire 2008 - 2009

POINT DE RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	Lieu-dit	Aller (matin)	Retour (soir)
ISSIGEAC	Ecole	8h08	17h10
SAINT AUBIN DE LANQUAIS	Eglise	8h18	17h20
FAUX	Ecole	8h25	17h27
MONTAUT	Le Gaston	8h32	17h35
BOISSE	Spérétout	8h39	17h42
	Bourg	8h42	17h45
ISSIGEAC	Ecole	8h50	17h53

QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

À SAINT LÉON D'ISSIGEAC

Le volume des déchets ménagers produit par chacun de nous ne cesse d'augmenter. Il est donc indispensable de faire perdurer le geste de tri afin qu'une large part de ce que nous jetons dans la poubelle soit valorisée.

Afin d'augmenter sensiblement les performances de tri de la commune et de diminuer de manière significative les quantités de sacs noirs à destination du centre d'enfouissement, par délibération en date du 21 janvier 2009, le Conseil Municipal de saint-Léon d'Issigeac a décidé de modifier le mode de collecte des emballages ménagers et de passer le service en porte-à-porte.

Ainsi, à compter du 1^{er} avril 2009, la colonne d'apport volontaire située face à la Mairie sera supprimée et vous serez invités à déposer vos emballages recyclables devant votre domicile une fois par mois. A cet effet, le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets met à votre disposition des sacs jaunes gratuits que vous pourrez venir retirer dans votre Mairie, aux heures d'ouvertures habituelles.

Le geste de tri est par conséquent simplifié ; il vous suffira de mettre vos emballages recyclables dans ces sacs jaunes et de les déposer ensuite sur le trottoir la veille de la collecte. Un calendrier des jours de ramassage des sacs jaunes vous sera d'ailleurs transmis dès la fin du mois de mars.

Afin de vous éclairer au mieux sur ce changement de collecte, une réunion publique d'information se tiendra le mardi 17 mars 2009 à 20h30, à la Salle du conseil de Saint-Léon d'Issigeac. A cette occasion, les consignes de tri ainsi que les bénéfices du compostage individuel vous seront également rappelés.

Les modalités de collecte des sacs noirs (porte-à-porte) et du verre (apport volontaire) restent par ailleurs inchangées.



9 MAI 2009

GRANDE JOURNEE DE FESTIVITES A CONNE DE LABARDE



BAPTEME, MISE EN PLACE et PREMIERES VOLEES
DE LA NOUVELLE CLOCHE

Au programme :

- *MARCHE d'accompagnement de St Aubin de Lanquais à Conne de Labarde
- *BAPTEME de la cloche « Marie Laurence » par Monseigneur l'Evêque de Périgueux/Sarlat
- *MONTEE et MISE EN PLACE dans le clocher à la force de deux vaches salers
- *PREMIERES VOLEES

Et tout au long de la journée :

SPECTACLES DE RUE, INITIATION AU CIRQUE (adultes - enfants)
MONTGOLFIERE CAPTIVE, STANDS DIVERS, VISITES COMMENTEES DE
L'EGLISE et du petit patrimoine du village, JEUX ANCIENS en BOIS, REPORTAGES
FILMS et PHOTOS, BUVETTE, CREPES

Le midi, REPAS SOUS CHAPITEAU :

Buffet d'entrées, 2 viandes au choix, fromage, tartelette, café, vin compris.

Prix du repas : 18€

Enfants de moins de 10 ans : 10€

Places limitées, RESERVEZ dès maintenant
Chèques (à l'ordre de l'Amicale Laïque) à adresser à la Mairie

Contacts : Jacques LABORDE (06.20.09.35.30) ou Marc BUISSET (06.72.28.98.95)
ou Colette PAMPOUILLE (05.53.58.23.51)



À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h

Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

*ETAT-CIVIL :

- Décès : Monsieur Gilbert LAMY est décédé le 06 février 2009 à Bergerac à l'âge de 88 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

*BLASON COMMUNAL :

La commune de Saint-Aubin-de-Lanquais envisage la création d'un blason communal.

A cette fin, des contacts ont été pris avec le Comité Départemental d'Héraldique et des recherches ont été conduites en lien avec les Archives Départementales de la Dordogne.

Les habitants intéressés par cette initiative sont invités à transmettre toute information ou à formuler toute suggestion avant le 16 mars 2009 auprès du Secrétariat de la Mairie :

> par téléphone au n° 05 53 24 33 70 par courriel à l'adresse : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

Merci d'avance pour l'intérêt porté à ce projet !"

*BIENVENUE : Grégori GOOSSENS, artisan ébéniste, ouvre son atelier à St Aubin au lieu-dit « Phénix » à partir du mois de mars 2009. Activité de restauration et de création de meubles anciens ou contemporains. Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 06.74.45.26.18 ou 05.53.73.07.11 ou bien se rendre directement à son atelier.

*RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la Mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.



À CONNE-DE-LABARDE

Les Frelons asiatiques

Ces mises en garde ne s'adressent pas qu'aux apiculteurs, mais à tous les habitants de nos campagnes !!!

C'est dès maintenant, sans plus tarder, qu'il faut repérer et déclarer les nids de frelons asiatiques, car leur destruction est impérative. En effet, non seulement cet insecte détruit les colonies d'abeilles, mais il représente un **réel danger pour l'homme**. Il faut déplorer, dans notre département, le décès d'un homme de 44 ans, piqué à 4 reprises alors qu'il tondait sa pelouse. Les nids peuvent se situer au ras du sol ou dans les haies, à 20 m de haut ou encore dans les bâtiments (prudence donc aux agriculteurs, jardiniers, forestiers, aux enfants, etc..). En dehors de la destruction des nids, la seule façon de limiter la prolifération (très rapide) de ce frelon est l'installation de pièges (tels que pièges à guêpes, disponibles en magasins de bricolage) contenant alcool + sucre. Il est fortement déconseillé de détruire les nids soi-même : contactez votre MAIRIE qui vous renseignera.

Fête de la Nouvelle Cloche

Voir en page 9.



À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

Comité des Fêtes

ASSEMBLEE GENERALE DU 23.01.2009

Nouveau bureau :

Président d'honneur : D'HAUTEFEUILLE Viannet

Présidente : TEY Stéphanie

Vice président : BARBARA Gilles

Secrétaire : LEFEBVRE Nicolas

Secrétaire adjoint : GENESTE Bénédicte

Trésorière : TEY Joëlle

Trésorier adjoint : EYRINIAC Gilles

Dates des manifestations 2008 :

Samedi 14 mars CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 12 avril LOU CHABROL (Issigeac)

Vendredi 19 juin FEU DE ST JEAN

Dimanche 12 juillet BODEGA (Issigeac)

Dimanche 19 juillet PIQUE NIQUE DES 2 LABARDE

25 et 26 juillet FETE DE L'ETE

samedi 17 octobre CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 20 décembre NOEL



À MONTAUT

☞ A propos de la tempête ☞

C'est dans ces moments de pénurie que l'on mesure l'importance prise par l'électricité dans notre vie quotidienne. A chacun d'évaluer sa vulnérabilité et de prévoir ses solutions de dépannage, seul ou en groupe, face à ces phénomènes que l'on nous prédit de plus en plus fréquents. Si certains d'entre nous se sentent plus sensibles ou plus isolés dans ces situations, je vous propose de venir en Mairie vous inscrire sur un registre afin de pouvoir prendre en compte vos besoins comme cela est déjà en place pour la canicule et le grand froid.

Je veux remercier la SAUR qui, très rapidement, a installé un groupe électrogène à la station de pompage pour nous éviter un manque d'eau. Le Syndicat d'Adduction d'Eau a décidé, au cours de sa dernière réunion, d'en installer un fixe.

Et également merci à chacun d'entre vous (et vous êtes nombreux) qui avez pris de votre temps et mis à disposition votre matériel pour aider vos proches et voisins...Que ce soit spontanément ou à leur demande...Merci

Le Maire, Yves VEYRAC

☞ A la rencontre de nos habitants ☞

Une fois n'est pas coutume, « à la rencontre » ce mois-ci vous présente 4 personnes d'un coup sur fond d'histoire de voisinage ! Vous allez me dire, oh là là, une histoire de voisins, c'est forcément un nid d'embrouilles, des fâcheries, des bêtises, des rancœurs...Et bien non ! Ces voisins là s'entendent à merveille ! Chacun, si peu qu'il ait des voisins, rêve d'un tel bonheur...

C'est aux Bigots que je les ai rencontrés : Magali et Daniel sont installés depuis peu et c'est tout naturellement autour d'un verre chez Christiane et Bernard que nous nous sommes présentés. Magali et Daniel arrivent tout droit de Bouniagues ; quand je dis tout droit, il faut dire que Daniel est originaire de St Aulaye et a connu plusieurs adresses, que Magali est née dans la région parisienne et a découvert le Périgord, dès sa plus tendre enfance, en famille. Au quotidien, Daniel exerce son activité comme ouvrier maçon dans l'entreprise de Didier Vendé depuis plusieurs années, tandis que Magali, fait le bonheur des personnes inscrites au SIAS où son sourire, son dynamisme et son entrain sont fort appréciés. C'est un des nombreux points communs qu'elle a avec Christiane, dont la générosité n'est plus à démontrer, elle a été tout au long de sa vie active au service des autres. Aujourd'hui, elle profite de sa retraite auprès de Bernard, son mari et de ses petits-enfants Mathias et Océane. Bernard, lui en bon père tranquille prête toujours la main pour rendre service. Ces 4 là, ont le goût commun de la convivialité, de la nature et de la tranquillité.

Savez-vous quel grand évènement avait lieu dans ces maisons le 24 janvier dernier ? La tempête ! Mais non, j'ai dit grand évènement, un vrai, et bien Camille, la fille de Daniel fêtait ses 10 ans ! 10 bougies pour une jolie petite fille c'était de circonstance...

En tout cas, merci à Christiane, Bernard, Magali et Daniel pour leur accueil. Si vous les croisez, vous les reconnaîtrez, ils ont tous le sourire ! Un régal ! Au mois prochain...



SOCIÉTÉ DE CHASSE ISSIGEAC/MONMARVÈS

☞ Assemblée Générale ☞

La Société de Chasse d'Issigeac/Monmarvès informe tous les adhérents, particuliers et propriétaires agricoles intéressés et concernés que l'Assemblée générale aura lieu le vendredi 27 mars à 20h30 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Issigeac.

Ordre du Jour : Bilan Moral et Financier, Elections renouvellement des 1/3 du Bureau, préparation de la saison prochaine, Questions Diverses.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Président au 05.53.73.02.10 ou le Trésorier au 05.53.57.30.65.

Le Bureau,



À MONTAUT/MONMADALES

Repas dansant

Les comités des fêtes de Montaut et Monmadalès organisent ensemble un repas dansant à la salle des fêtes de St- Nexans le samedi 4 Avril 2009 à partir de 20h30.

La soirée sera animée par le groupe Flashback qui vous fera danser sur des musiques des années 60 jusqu'à nos jours !

Pensez à réserver vos places avant le samedi 27 mars en contactant Virginie au 06-72-34-20-80, ou Jimmy au 06-20-71-24-72. Et surtout n'oubliez pas vos couverts (assiette à soupe recommandée !)



À MONSAGUEL

Le Mot du Maire

La tempête de décembre 99 nous avait donné une leçon d'humilité face au déchaînement des forces de la nature. Nous nous étions retrouvés tous égaux devant le désastre et la privation d'électricité qui s'en étaient suivis. Beaucoup alors s'étaient jurés qu'ils ne se laisseraient plus prendre au piège. Hélas, une fois encore, les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Le samedi 24 janvier dès que le vent eût perdu un peu d'intensité, accompagné de quelques conseillers municipaux, nous avons paré au plus urgent : dégager sommairement les routes vicinales encombrées, assurer le balisage des endroits dangereux. Puis j'ai pris contact avec les services d'ERDF, en particulier avec ses équipes de repérage au sol afin de dresser un premier bilan de l'étendue des dégâts. Connaissant parfaitement le territoire de la commune, l'emplacement de ses lignes électriques et des chemins permettant leurs accès, pendant cinq jours j'ai consacré l'essentiel de mon activité à orienter et guider les équipes d'électriciens venus du département de la Manche pour nous dépanner. Pendant tout ce temps j'ai été en liaison permanente avec les services de secours : pompiers, gendarmerie et Direction Départementale d'ERDF. Le rétablissement complet de l'électricité sur Monsaguel a été réalisé le jeudi 29 janvier dans la matinée.

Merci aux bonnes volontés qui, dès le dimanche après-midi, se sont manifestées pour mettre des groupes électrogènes à la disposition de ceux qui en avaient fait la demande, que ce soit à l'intérieur de la commune, du canton et même au-delà...

Merci à la SAUR qui a réussi à faire venir des groupes électrogènes puissants depuis Nantes, afin d'assurer une continuité dans l'alimentation en eau potable. Un exploit, car faire circuler des camions le dimanche sur plusieurs départements différents en dépit des tracasseries administratives n'a pas été une mince affaire.

Merci à tous les intervenants d'ERDF qui ont été formidables à tous les niveaux et sur le terrain malgré l'impatience légitime des abonnés.

Merci à la gendarmerie, aux pompiers, à la DDE, à toutes les personnes de la commune qui ont pris sur leur temps de travail ou de loisirs pour porter aide, assistance à ceux qui étaient dans le besoin, pour débarrasser les routes des arbres abattus.

Nous avons vécu des journées éprouvantes et certainement que nous aurions pu faire mieux et davantage. Nous avons été très handicapés dans nos démarches par un téléphone défaillant. Le relais hertzien dont nous dépendons n'a tenu que le tiers des 36 heures d'autonomie prévues...Espérons toutefois que cette tempête donnera l'occasion aux services idoines de redresser des poteaux, de remettre enfin à « bonne hauteur », les fils téléphoniques qui traînent au sol, lamentablement depuis des mois. Sinon gare aux débroussailleuses...une autre « tempête » en perspective !



À PLAISANCE



Etat-Civil

MARIAGE :

Madame FLORENTIN Béatrice et Monsieur DARCE Patrick se sont unis le 14 Février.
Toutes nos félicitations aux mariés.

✧ Divers ✧

-Des agents assermentés de la Trésorerie Générale, chargés du contrôle de la redevance audiovisuelle procéderont dans les semaines à venir à une opération de contrôle sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants de PLAISANCE. La liste des agents habilités peut être consultée à la Mairie.

- Assistante Maternelle PMI : Madame LONCHAY Estelle « Bourg d'Eyrenville »
au 05.53.58.76.90 ou 06.76.69.41.52.

- Le Secours Catholique de PERIGUEUX est à la recherche de familles pour accueillir des enfants lors des vacances d'été. Tél : 05.53.05.79.29.



À BOUNIAGUES

✧ Répertoire ✧

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Assistante maternelle : Mme Bernède Célia, 5 route de Saint Cernin,
tél : 05 53 61 89 63 ou 06 80 34 98 10

✧ Associations - Loisirs - Activités ✧

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte.

Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.

Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.

Renseignements : Annie : 06 88 94 56 26 ; 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : 08 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Club Entente et Loisirs : tel : 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23

Club de gym : cours « d'abdo- fessiers » le lundi et le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes ; une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05

Le cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h.

Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : 05 53 22 89 05



LE SIAS D'ISSIGEAC

Service de proximité sur le canton

☎ 05 53 61 78 40

📞 05 53 61 19 31

✉ sias.issigeac@wanadoo.fr

Le Syndicat Intercommunale d'Action Sociale (**SIAS**) a été formé à l'origine pour faciliter l'aide au **maintien à domicile des personnes dépendantes**, temporairement (sortie de l'hôpital) ou durablement (pathologies de l'âge, handicaps), dans le cadre de la politique **d'aide sociale et de service aux personnes** dont le Conseil Général est le maître d'œuvre et qui bénéficie du soutien effectif de plusieurs organismes de retraite. Mais le cadre de nos activités s'étend aussi aux personnes valides ou actives, jeunes et moins jeunes !

Voici quelques uns de nos multiples services :

- **l'entretien du cadre de vie**,
- **l'aide aux personnes fragilisées** dans les actes essentiels de la vie quotidienne **tous les jours de la semaine, voire les nuits**, si nécessaire
- **le relais aux aidants naturels** qui ont besoins de « souffler »
- **le portage de repas à domicile** (fabriqués par la cuisine de l'école à la satisfaction générale),
- **l'accompagnement** aux courses, loisirs, médecin, ...
- **la stimulation** des personnes touchées,
- **la tenue de votre maison** en votre absence,
- **Du petit « bricolage »** avec votre outillage (pelouse, peinture, etc ...)

Pour cet échantillonnage de missions, vous savez qu'une équipe pleine de qualités humaines et professionnelles sera à votre service. La qualification des employées, leurs formations répétées, sont engagées pour maintenir et valoriser le haut niveau de leurs compétences.

Nos aides ménagères et nos auxiliaires de vie interviennent dans le cadre d'un **contrat de prestation**, qui peut bénéficier d'une aide des organismes déjà évoqués à proportion des revenus et pour la seule durée de la mission parce que l'employée reste salariée du SIAS. Cette modalité est à préférer à l'assujettissement mandataire où le bénéficiaire devient employeur, éventuellement redevable des maintiens de salaire pendant les absences, par exemple.

A l'avenir, n'hésitez pas à contacter votre SIAS D'ISSIGEAC pour toutes les questions de votre vie quotidienne et les besoins d'action sociale. L'équipe administrative vous accueillera avec la plus grande amabilité.

Le Président, Michel CASTAGNET

QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?



Re-édition du dépliant « Issigeac, cité médiévale » :

L'office ré-édite l'incontournable dépliant sur Issigeac présentant la vue aérienne et un plan du village. Il sera imprimé à 20 000 exemplaires, donné en libre service à l'accueil, et expédié à chaque demande de documentation. Nous proposons aux commerçants, artisans, artistes, hébergeurs..... du canton de mettre un encart publicitaire. Merci de nous contacter le plus rapidement possible.

Organisation d'un vide grenier pour les particuliers uniquement :

L'Office de Tourisme organise un vide grenier. Il est réservé aux particuliers uniquement et aura lieu le dimanche 24 mai. Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées à l'Office de Tourisme. Un bulletin d'inscription comportant les modalités leur sera envoyé.

Ne jetez pas vos chaises usagées !!!

Elles peuvent avoir une seconde vie, artistique même, lors d'une manifestation au mois de mai.

Vous pouvez les déposer soit à l'Office de Tourisme, soit à la déchèterie d'Issigeac. Un emplacement leur est réservé. D'avance merci. Téléphone de l'Office de Tourisme : 05 53 58 79 62

Exposition du 28 mars au 19 avril : « Histoires de portes »,

Jean-Louis Vaysse, photographe amateur passionné depuis 36 ans révèle l'esthétique et le message du temps sur toutes sortes d'ouvertures, devant lesquelles nous passons tous les jours sans les voir.

La symbolique de la porte est puissante : ouverte ou fermée, peur de l'inconnu, ouvrir la porte de son cœur, porte de l'enfer ou du paradis.

DERNIERE MINUTE...

SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE

Les élections municipales ont profondément renouvelé la composition du Syndicat à Vocation Scolaire. Il a fallu en priorité s'adapter à la modification des rythmes scolaires et à la création des cours de soutien personnalisés. D'importantes modifications ont été apportées dans l'organisation des horaires de travail du personnel et la mise en place d'un double service de restauration s'est révélé nécessaire.

Le recul de l'heure de sortie nous a amenés également à rationaliser les deux circuits de ramassage scolaire, et nous remercions les communes concernées qui ont accepté de mettre en conformité leurs arrêts. Les bus font l'objet d'un entretien régulier.

La loi s'appliquant à tous, nous avons organisé le Service Minimum d'Accueil.

La modification des statuts a permis de réaffirmer les règles d'inscription aux écoles de Faux et Issigeac: Le site d'Issigeac reçoit les nouvelles inscriptions pour les enfants en provenance des communes de : Bardou, Boisse, Issigeac, Monmarvès, Monsaguel, Montaut, Plaisance.

Le site de Faux accepte et reçoit les nouvelles inscriptions en cycle 1 et 2 (maternelle, CP, CE1, CE2) pour les enfants en provenance des communes de Faux, St Aubin de Lanquais et Monmadalès

	Ecole de Faux	Ecole d'Issigeac
BARDOU		
BOISSE		3
FAUX	8	1
ISSIGEAC		5
MONMADALES		
MONMARVES		3
MONSAGUEL		3
MONTAUT		
PLAISANCE		5
St AUBIN		2
CONNE		2
FAURILLE		1
LANQUAIS	1	
MONSAC	1	
NAUSSANNES		2
St CAPRAISE		1

Faux, avec 2 départs et 10 arrivées, compte 37 élèves. Issigeac, avec 47 départs (24 CM2, 23 déménagements) et 28 arrivées, compte 154 élèves.

Il faut absolument maintenir les effectifs d'Issigeac au dessus de 151 élèves sous peine de voir une classe menacée.

Les déléguées des parents d'élèves collaborent à la planification des menus quotidiens.

Nous allons tenter de mettre en œuvre un partenariat avec le centre de loisirs de Castillonnes pour l'été 2009.

Pour conclure, merci aux agents du SVS qui ont su s'adapter aux changements induits par la modification des rythmes scolaires.

Jean-Marie Fricot, Président Emmanuel Romero, Vice Président Jean-Claude Castagner, Vice Président

